

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

#93

DÉC. 2025

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE À MONTFLEURY

PAGES 6 À 8

3 RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LES INSCRIPTIONS POUR
LA RENTRÉE SCOLAIRE
2026-2027 SONT OUVERTES

4 TRAVAUX

LIMITATIONS DE VITESSE
SUR LA ROUTE DE
CHARTREUSE, « VIRAGE
DE LA CORNE D'OR »

12 BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA MAIRIE S'ILLUMINE
AUX COULEURS DES
ÉVÉNEMENTS

VILLE DE
CORENC





JEAN-DAMIEN MERMILOD-BLONDIN

Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

CHÈRES CORENÇAISES,
CHERS CORENÇAIS,

A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité se mobilise pour organiser des événements et des initiatives qui favorisent le lien et la convivialité sur le territoire. Le traditionnel repas des aînés se tiendra le dimanche 14 décembre dans la salle municipale Mure-Ravaud. Comme chaque année, cet événement est une occasion précieuse de partager des moments chaleureux et intergénérationnels autour d'un repas festif. En complément, la remise des colis aux aînés s'effectuera par l'équipe du CCAS et les enfants de la garderie municipale du mercredi matin, le 10 décembre prochain.

Le même dimanche 14 décembre, j'aurai le plaisir de vous retrouver sur la place Charles-de-Gaulle fraîchement réaménagée lors d'une animation de Noël qui se déroulera de 10h à 17h. Je vous retrouverai à 11h pour l'inauguration officielle des travaux réalisés sur la place.

Vous êtes toutes et tous invités à participer aux animations et à découvrir les stands d'artisanat local ainsi qu'à vous restaurer au stand tenu par l'Association des Parents de Montfleury, promesse d'un moment partagé autour de la magie de Noël.

Ce mois-ci, le dossier est donc logiquement consacré au chantier de réaménagement de la place Charles-de-Gaulle à Montfleury. Ce projet a été conduit en collaboration avec Grenoble-Alpes Métropole pour offrir un espace totalement repensé.

Enfin, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année, empreintes de joie et de douceur. Je vous invite à nous retrouver pour un moment convivial lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le mardi 6 janvier 2026 à 18h30 en salle Mure-Ravaud.

RECEVEZ TOUTE L'INFORMATION COMMUNALE
AVEC L'APPLICATION ILLIWAP !

Téléchargez l'application gratuite et anonyme en scannant le QR Code avec votre Smartphone et recevez en temps réel toutes les informations utiles diffusées par la commune (événements, manifestations, informations travaux, agenda...).

AGENDA

EXPOSITION FRANÇOISE PAVIA
« PAYSAGES ET INSTANTS DE VIE »Association Culture et Patrimoine
Du 4 au 20 décembre 2025Vernissage le jeudi 4 décembre à 18h30
Salons de la mairie.DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL
AUX AÎNÉSMercredi 10 décembre
En mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 décembre à 19h
Salle du Conseil.

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 14 décembre
Salle Mure-Ravaud.INAUGURATION DE LA PLACE
CHARLES-DE-GAULLE ET
ANIMATION DE NOËLDimanche 14 décembre de 10h à 17h.
Inauguration par Monsieur le Maire à 11h
Place Charles-de-Gaulle.LES LECTURES D'ARCHIMÈDE
« JOYEUSES FÊTES ! »Mercredi 17 décembre de 10h à 11h
Bibliothèque municipale.SHANTI VOUS FAIT CHANTER !
LE GRAND KARAOKÉ DE LA
BIBLIOTHÈQUEMercredi 17 décembre de 14h à 17h30
Bibliothèque municipale.VŒUX DU MAIRE
À LA POPULATIONMardi 6 janvier 2026 à 18h30
Salle Mure-Ravaud

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC LE MAIRE :Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez
l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous,
à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 SONT OUVERTES !

Le service réussite éducative procède au recensement des enfants scolarisables dans les écoles publiques de la commune pour la prochaine rentrée scolaire.

Afin de dresser une liste exhaustive des futurs élèves, nous vous remercions de bien vouloir compléter au plus tôt la fiche disponible en ligne et de la retourner en joignant à votre envoi :

- Une photocopie du carnet de santé de votre enfant (page vaccination) ;
- Une photocopie de votre livret de famille (page parents et enfants) ;
- Une photocopie d'un justificatif de domicile récent ;
- Le cas échéant, une photocopie du jugement de divorce ou de séparation.

Vous pouvez aussi effectuer cette démarche par courriel en retournant les documents complétés à l'adresse suivante : reussite.educative@ville-corenc.fr

i Pour plus de renseignement, vous pouvez prendre contact avec le service réussite éducative par téléphone au : 04 76 18 50 13 - www.ville-corenc.fr/



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

REMISE DES DIPLÔMES AU COLLÈGE JULES-FLANDRIN

Le lundi 10 novembre 2025, au collège Jules-Flandrin a eu lieu la cérémonie célébrant la réussite des élèves ayant obtenu leur Diplôme National du Brevet et le Certificat de Formation Générale pour la session 2025.



Le taux de réussite pour le CFG est de 100 % et pour le DNB est 94,6 %. Avec plus de 84 % de mentions dont 37 % de mentions très bien avec félicitations du jury. Cette cérémonie républicaine a permis de mettre à l'honneur les efforts déployés par les élèves tout au long de leur parcours scolaire. L'événement

a débuté par un discours d'accueil de Marie Jouvray, adjointe au maire et Mme Le Mercier, principale du Collège Jules-Flandrin. Le collège et la mairie ont exprimé leur gratitude envers les familles et les personnels du collège qui ont collaboré et se sont investis pour ces belles réussites scolaires.

ACTUALITÉS

CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE DU 24 DÉCEMBRE 2025 AU 2 JANVIER 2026

- Fermeture de la mairie le mercredi 24 décembre à 16h00.
- Fermeture complète de la mairie le vendredi 26 décembre.
- Accueil physique et téléphonique réduit de 8h30 à 12h00 : lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 décembre.
- Fermeture complète de la mairie le vendredi 2 janvier.



ACTUALITÉS

BONNE NOUVELLE POUR UN COMMERCE CORENÇAIS !

Le commerce VIVAL situé sur la place de Boisfleury ouvre à nouveau ses portes. Le jeudi 13 novembre, Monsieur le Maire est allé à la rencontre des nouveaux gérants de l'établissement lors de l'inauguration officielle. La municipalité se réjouit de cette ouverture et souhaite un bon lancement aux commerçants.



Le maire entouré de la nouvelle équipe du magasin VIVAL.

TRAVAUX

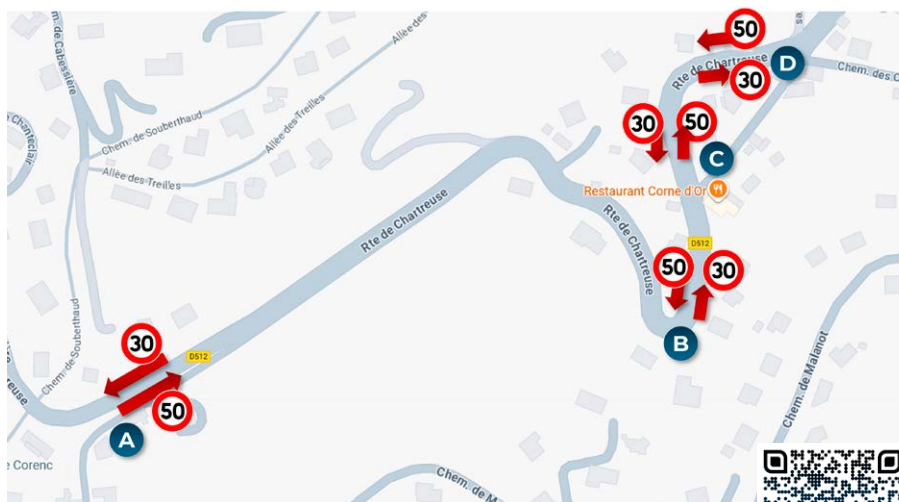
LIMITATIONS DE VITESSE SUR LA ROUTE DE CHARTREUSE

Les services de Grenoble-Alpes Métropole ont procédé à la mi-octobre à la réalisation de nouveaux marquages au sol indiquant des limitations de vitesse en amont et en aval du virage dit « de la Corne d'Or » sur la RD512 - Route de Chartreuse.

Si les services et les élus de la commune comprennent qu'il y ait une différenciation de vitesse à la montée et à la descente en entrée et sortie du cœur du Village, ceux-ci sont toutefois perplexes sur la mise en application concrète de la succession des changements de limitation de vitesse sur une portion réduite (voir schéma segments B, C et D).

i Vous circulez régulièrement sur cet axe ?

Nous souhaiterions un retour d'expérience des usagers (automobiles/ cycles/piétons) sur l'adaptation de la vitesse sur cette portion (de A à D). La synthèse des résultats sera étudiée par les services communaux et métropolitains.



Pour accéder au formulaire, scanner le QR Code avec votre téléphone mobile. Nous vous remercions de votre contribution.



COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 107^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Monsieur le Maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin était accompagné des élus du conseil municipal, des représentants de la FNACA, des portedrapeaux, du Capitaine Douglas Simon de l'Armée de l'air et de l'espace, des représentants de la Gendarmerie nationale et des pompiers de l'Isère, des représentants des associations, des élèves et enseignantes de l'école élémentaire André-Moch, des élèves de l'école de musique de Corenc et des musiciens de l'orchestre Gaston-Baudry.

Cette année, Monsieur le Maire était accompagné du fils de M. Claude Caumont pour déposer la gerbe commémorative au pied du monument. Ainsi, le maire a souhaité rendre un hommage particulier à M. Claude Caumont, décédé en octobre 2025, président de la FNACA de Corenc et très investi dans la vie associative et locale de la commune. L'appel aux morts a, cette année, été prononcé par Monsieur le Maire et M. Gérard Chenal, ancien combattant. Lors de sa traditionnelle allocution, le maire a rappelé à chacun la notion de « vivre-ensemble » en remerciant les personnes investies quotidiennement

pour protéger et faire vivre la commune, « le gage d'un cœur qui bat à Corenc », selon lui.

La cérémonie s'est clôturée par l'hymne de la Marseillaise, entonnée à cappella par les élèves de l'école André-Moch et reprise en chœur et en musique par tous les participants.

Le maire a ensuite invité l'assemblée à se retrouver dans la salle Fernand-Boucher pour le traditionnel verre de l'amitié qui a regroupé cette année beaucoup de participants de tous âges pour des échanges conviviaux, témoignage grandeur nature, s'il le fallait, du vivre-ensemble à Corenc !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

MARION ACHARD RENCONTRE
LES CM1-CM2 DE CORENC

Le mardi 4 et jeudi 6 novembre, l'autrice Marion Achard, accompagnée de Shanti de la bibliothèque municipale, a rendu visite aux classes de CM1 et CM2 des écoles publiques de la commune.

Les élèves, curieux, ont pu découvrir le métier d'écrivain à travers le travail de Marion ainsi que dans ses réponses à leurs questions. Une attention toute particulière a été portée aux deux tomes de la bande dessinée « *Quand la nuit tombe* », racontant l'histoire de Lisou puis de Mylaine, les grands-tantes de l'autrice, deux sœurs juives pendant la Seconde Guerre mondiale. Un beau moment de partage et de découverte.



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ACCUEIL DES ÉCODÉLÉGUÉS
DU COLLÈGE JULES-FLANDRIN

La matinée du mardi 17 novembre, Monsieur le Maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, en présence de Stéphanie Petitjean, directrice du service réussite éducative, a reçu en mairie les écodélégués du collège Jules-Flandrin.

Accompagnés de l'équipe enseignante, les élèves se sont immergés dans un environnement mis en situation du Conseil municipal, avec une salle spécialement installée à cet effet. Monsieur le Maire a rappelé les missions et les devoirs de la fonction d'élus et les élèves ont pu poser leurs questions au premier édile. Le maire a ensuite remercié l'ensemble des élèves pour leur intérêt et leur engagement citoyen.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES LECTURES
D'ARCHIMÈDE
JOYEUSES FÊTES !

Mercredi 17 décembre de 10h à 11h

Archimède vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ! Et juste après les lectures, on enchaîne avec une séance maquillage !

LE CLUB
MANGA

Le vendredi 19 décembre de 17h30 à 19h.

Venez apprendre à réaliser boîtes de cadeaux et autres décorations de Noël, dans cette séance dédiée à l'art de l'origami !

POCHETTES SURPRISES

Domestiques ou sauvages, imaginaires ou d'une espèce depuis longtemps disparue : nos amis les bêtes sont très présents en littérature. Pour Noël, la bibliothèque municipale vous propose d'emprunter au hasard un ouvrage sur les animaux. Lequel ? Mystère... Romans, albums, documentaires et bandes-dessinées sont dissimulés dans nos pochettes cadeaux avec l'âge de lecture pour seule indication.

SHANTI VOUS
FAIT CHANTER

C'est le retour du karaoké à la bibliothèque ! Équipée d'un vidéoprojecteur, d'une enceinte, d'un ordinateur et surtout de sa bonne humeur, Shanti vous fait chanter à tue-tête le **mercredi 17 décembre de 14h à 17h30**. Venez chanter avec elle avant les fêtes de fin d'année !

VACANCES DE NOËL

La bibliothèque sera **fermée** du **25 décembre au 1^{er} janvier** inclus. Attention : **fermeture exceptionnelle à 16h30** mercredi 24 décembre.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE

UN ESPACE DE VIVRE-ENSEMBLE REPENSÉ ET DURABLE

Située au cœur du secteur Montfleury, la place Charles-de-Gaulle vient de connaître une véritable métamorphose.

Lancé en 2023, ce projet majeur de reconfiguration de l'espace public a été mené en collaboration étroite avec Grenoble-Alpes Métropole, gestionnaire de la voirie et de l'espace public. Après plusieurs mois de travaux et à la suite d'une concertation menée avec les associations locales et les proches riverains du secteur, le nouvel aménagement offre aujourd'hui un espace de vivre-ensemble plus végétalisé et convivial.

Le programme de réaménagement concernait la place et ses abords directs avec pour objectifs :

- Renforcer la présence du végétal.
- Redonner un aspect convivial à ce lieu, en facilitant la déambulation, la contemplation et les rencontres.
- Offrir un espace partagé et apaisé pour le cheminement et la circulation des piétons, des cycles et des véhicules.





COÛT FINANCIER

220k€ TTC dont 70k€ TTC
(part communale obligatoire).

Début des travaux :
16 juin 2025

DATES DES TRAVAUX :
Du 16 juin à fin novembre
2025.

PHILOSOPHIE DU PROJET

Initié au courant de l'année 2023, dans la continuité des travaux de rénovation de l'école maternelle Montfleury (livrée en juin 2024) ce projet permettait de relier la place au parvis de l'école en présentant des matériaux et des techniques adaptés à la lutte contre les îlots de chaleur. L'objectif était également d'embellir ce lieu pour en faire un espace plus convivial et adapté à de multiples usages. Les travaux ont débuté le 16 juin 2025 et ont été finalisés en novembre.

UNE RÉALISATION INSCRITE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La **végétalisation** de la place est au cœur du projet. Avec l'accompagnement de Grenoble-Alpes Métropole et dans le cadre du **Plan Canopée**, de nouveaux arbres d'ombrages, de massifs fleuris et de zones engazonnées ont été intégrés afin de redonner fraîcheur et couleur à ce lieu, tout en contribuant à la **lutte contre les îlots de chaleur**. À la suite des recommandations phytosanitaires de Grenoble-Alpes Métropole, 5 arbres ont été abattus car ceux-ci présentaient une pérennité limitée. Ils ont été remplacés par des essences plus résistantes et adaptées, afin de concilier esthétique, durabilité et respect de l'environnement. Ces nouvelles plantations ont été réalisées au mois de novembre et la place compte ainsi plus de 580 m² d'espaces verts. La taille de certains arbres étant insatisfaisante, la commune et Grenoble-Alpes Métropole travaillent en collaboration à des solutions d'amélioration.

L'ensemble du projet a été réalisé en intégrant la **désimperméabilisation** des sols avec pour objectif une meilleure infiltration des eaux de pluies en cas de forts orages. Ainsi, les sols en sable stabilisé recouvrent une surface de 210 m².

Certains matériaux ont été réutilisés et recyclés pour constituer le mobilier urbain : les murets cassés ont été réemployés pour réaliser des pas japonais et des assises de bancs, les pavés de la place circulaire ont été réutilisés pour les zones dédiées aux arceaux à vélos et pour matérialiser les trottoirs le long des places de stationnement.

L'ancien éclairage public vétuste a été remplacé par de l'éclairage LED, plus adapté et moins énergivore.

UN ESPACE MULTI-USAGE ET DES USAGES REPENSÉS POUR TOUS

La place a été conçue comme un lieu de **rencontre et de partage**. Les bancs, placettes et espaces peuvent désormais accueillir toutes les générations : parents accompagnant leurs enfants à l'école maternelle, promeneurs, habitants souhaitant échanger ou simplement profiter du cadre. L'organisation **d'événements de quartier** ou d'animations saisonnières comme la brocante des Amis de Corenc pourront ainsi renforcer la **convivialité** et faire vivre cette place au quotidien et au fil des années.

Les **cheminements doux** sont désormais mieux reliés aux axes du quartier et favorisent les déplacements de proximité en toute sécurité. Des arceaux à vélos ont été intégrés pour encourager les **modes de transport doux** et limiter la circulation automobile. Certains engagements pris lors des comités **MOBY** pour l'écobilité scolaire ont été inclus dans le projet.

Le **stationnement** a été réorganisé et mieux intégré afin de répondre aux besoins réels tout en libérant davantage d'espaces pour les piétons et le végétal. Les zones de stationnement sont désormais plus discrètes (en pavés engazonnés), mieux intégrées dans le paysage et accompagnées d'aménagements favorisant la circulation apaisée. Ainsi, la capacité de stationnement globale du quartier a été maintenue avec 100 places de stationnement situées dans un rayon de 300 m autour de la place.



.../... UN PROJET CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

Ce réaménagement a été réalisé en **concertation** avec les proches riverains du secteur de la place Charles-de-Gaulle et les associations dédiées à la vie du quartier. À la suite d'une **réunion publique** qui s'est tenue en présence du maire et des représentants de Grenoble-Alpes Métropole le 14 mai 2024, le projet initial a ainsi été amendé à la suite des remarques et suggestions proposées, telles que : plus de végétation, une meilleure matérialisation des zones de

stationnement et un engazonnement sur la rue Charles-de-Foucauld, une prise en compte des zones d'inondation ou encore l'installation de jeux pour enfants.

Cette concertation témoigne d'une volonté de la commune de construire des espaces conviviaux et durables. Plus qu'un simple réaménagement, c'est une invitation à se réapproprier le cœur du quartier de Montfleury.



FOCUS

UN PROJET ÉLABORÉ DANS LE CADRE DU PLAN CANOPÉE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Le **plan Canopée** vise à **rafraîchir les zones urbaines** et à **lutter contre le réchauffement climatique** en **protégeant** les arbres existants et en **augmentant leur nombre**. L'objectif est d'**ombrager 30 % des zones urbaines** à l'horizon **2030**.

Le plan Canopée prévoit de :

- **Protéger** les arbres existants.
- **Augmenter la plantation de nouveaux arbres et arbustes** sur les espaces publics en milieu urbain.

- **Réduire** les surfaces avec des **sols « artificiels »** (béton, goudron, etc.).

Dans ce cadre, la commune de Corenc a été accompagnée par la Métropole en vue de végétaliser et rafraîchir ses espaces de vie. La place Charles-de-Gaulle a ainsi été définie comme une zone prioritaire du Plan Canopée dès 2023.

TÉMOIGNAGES

Le réaménagement de la place Charles-de-Gaulle à Corenc Montfleury a été une étape importante pour améliorer le cadre de vie et renforcer la convivialité au sein du quartier. Ce projet porté par la commune, en lien avec Grenoble-Alpes Métropole, s'inscrit dans une logique de valorisation des espaces publics et de sécurité des usagers, notamment les piétons.

Lionel MOREAU

Adjoint au maire délégué aux travaux

Ce projet, comme ceux menés au Village dans la cour de l'école élémentaire André-Moch et au plateau sportif, s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable menée depuis 6 ans par l'équipe municipale visant à lutter contre les îlots de chaleur tout en améliorant notre cadre de vie et favorisant le vivre-ensemble. C'est une belle satisfaction de voir petits et grands s'approprier déjà ce nouvel espace réaménagé.

Catherine EGO

Première adjointe

Déléguée à la réussite éducative et au développement durable



DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À 11H00

Inauguration officielle de la place Charles-de-Gaulle

en présence de Monsieur le Maire et du Président de Grenoble-Alpes Métropole.

SOLIDARITÉS

ALLÔ CORENC COURSES SÉNIORS

Depuis septembre 2025, le CCAS a lancé un nouveau service destiné aux aînés corençais : Allô Corenc Courses Séniors

Qu'est-ce que c'est ?

« Allô Corenc Courses Séniors » est un service expérimental non marchand d'accompagnement collectif aux courses. Il permet aux seniors de plus de 65 ans, mobiles et orientés dans l'espace et le temps, de se déplacer les mardis après-midi entre 14h00 et 16h30 vers les supérettes de la commune et la zone commerciale située Boulevard des Alpes à Meylan.

supérettes communales ou la zone commerciale, en deux rotations de 4 personnes. Une fois à destination, les aînés réalisent seuls leurs courses. Par la suite, l'agent les accompagne chez eux.

Téléchargez le formulaire sur : www.ville-corenc.fr/allo-corenc-courses-seniors/

Comment ça fonctionne ?

- Inscription simplifiée : pour bénéficier du service, rien de plus simple ! Complétez le formulaire d'inscription, prenez connaissance du règlement de fonctionnement, et fournissez un justificatif de domicile de moins de 3 mois au CCAS de Corenc.
- Réservation du service : pour réserver le service, il suffit de contacter le CCAS au 04 76 18 50 00, en respectant une anticipation minimale de 72 heures.
- Prise en charge : en ayant préalablement informé les personnes des horaires de prise en charge, l'agent du CCAS les transporte vers les



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLE EN LIGNE

À compter du 1 janvier 2026, un nouveau portail famille sera mis en place pour faciliter vos démarches en ligne concernant les services de la réussite éducative de notre commune.

Le portail actuel www.les-parents-services.com ne sera plus accessible. Il sera remplacé par www.monespace-famille.fr, une plateforme plus simple, plus moderne et plus autonome.



ASSOCIATION - SAINT-VALENTIN

RETROUVONS-NOUS POUR LES PROCHAINES FÊTES DE SAINT-VALENTIN À CORENC

L'association Saint-Valentin fait une pause en 2026 mais nous avons à cœur que cette tradition du patrimoine agricole corençais, se perpétue avec l'aide de nouveaux bénévoles.

Chaque année en février ou mars, la Saint-Valentin célèbre le travail des vignerons autour d'une animation en Ehpad, d'une messe festive et d'un repas ouvert à tous à Corenc. Nous faisons ainsi appel aux bonnes volontés pour reprendre l'association dont l'objet est l'organisation de cette fête annuelle qui réunit anciens et nouveaux corençais, jeunes et aînés, résidents tertiaires et descendants des familles d'agriculteurs, curieux, etc. Les membres du Comité d'organisation souhaitent que cette tradition perdure. Ils sont à la disposition de ceux qui voudraient reprendre le flambeau pour

leur expliquer en quoi consiste la préparation de cette journée de fête, les accompagner et les guider pendant la première année. Au plaisir de rencontrer les bonnes volontés !

POUR NOUS CONTACTER :
Loïc Cottin, Président
06 64 21 02 41, Alic et Christiane Rakhmanoff, Olivier Brasseur, Jean-Louis Drommi, Stephan Flet et Matthieu Gillet





LE COIN DE L'ORTHO

LES GENS

Ce mot est un peu capricieux, tantôt masculin, tantôt féminin. Pour simplifier, disons que lorsque « gens » précède immédiatement un adjectif, celui-ci se met au féminin : les bonnes gens, les vieilles gens. Si l'adjectif suit, il se met au masculin : les gens aisés, les gens mal élevés. Quand il y a les deux, cela donne : de vieilles gens aisés. Si « gens » est précédé de deux adjectifs, le premier se met au masculin : de vrais honnêtes gens.



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB EN DÉCEMBRE SALLE LA GRANGE

- **Jeudi 4 décembre**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 11 décembre**
Club et goûter de Noël :
13h30 à 17h00
- **Jeudi 18 décembre**
Club : 13h30 à 17h00

**Bonnes fêtes de fin d'année !
Présidente - Brigitte Quaix
Tél. 06 31 14 26 10
Vice-présidente -
Annick Thomasset**

ASSOCIATION

BESACE

Messieurs de plus de 40 ans, vous souhaitez découvrir le yoga hormonal et vieillir en pleine forme ? Venez pratiquer le Testo Yoga, une méthode d'entretien pour en finir avec les tracas de l'andropause.

Repartez avec un fascicule permettant de pratiquer ensuite en toute autonomie. Cet atelier est issu de la méthode de « Yoga Hormonal » de Dinah Rodrigues (Professeure de yoga, 98 printemps). Cette méthode a déjà fait ses preuves depuis plusieurs décennies, elle est plus connue au Brésil et dans le milieu spécialisé du yoga. Elle est également approuvée par plusieurs urologues. Elle entretient la vitalité, dynamise le métabolisme, diminue les troubles de l'érection, entretient la souplesse des articulations et harmonise le psychisme pour plus de positivité et de sérénité.

Atelier le dimanche 7 décembre, de 10h00 à 13h30 en salle Mure-Ravaud.

Tarif : 60 € - Réservation : Association BESACE : 06.27.46.06.01



Atelier de 3 heures (plus pause) pour acquérir une pratique autonome : 60 €

**Dimanche 7 Décembre 2025
10:00 - 13:30**



Salle Mure Ravaud (en face de la mairie)
11-17 rue de la Condamine, 38700 Corenc

Réservez votre place à l'association Besace :
06 27 46 06 01

ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

EXPOSITION FRANÇOISE PAVIA « PAYSAGES ET INSTANTS DE VIE » DU 4 AU 20 DÉCEMBRE 2025

Vernissage le jeudi 4 décembre 2025 à 18h30 dans les salons de la Mairie. Permanence de l'artiste les Samedis 6, 13, 20 décembre 2025.



L'association Culture et Patrimoine de Corenc est heureuse d'accueillir l'exposition de Françoise Pavia, peintre autodidacte de Saint-Ismier. Ses capacités lui sont révélées tardivement et elle se formera auprès de différents professeurs dont le plus marquant fut Jules Flandrin (fils) dans sa maison de Corenc.

Ses paysages vont du soleil brûlant de la Provence aux tumultes des mers bretonnes, mais c'est toujours une nature largement ouverte où l'œil court dans une libre respiration.

Sa maîtrise technique l'a portée vers des scènes plus intimes, des portraits plus élaborés, où l'instant de vie est capté, palpitant doucement sous la toile.

Sa palette évolue vers les teintes bleu-tes, l'équilibre, la douceur qui apaise.

GROUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE)

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ : PROXIMITÉ ET PRÉVENTION AU SERVICE DES CORENÇAIS.

Assurer la sécurité et la tranquillité publiques est une priorité constante pour notre équipe municipale. À Corenc, nous avons fait du vivre-ensemble et de la sérénité de tous les habitants, un engagement quotidien. Face aux évolutions des comportements et aux besoins nouveaux, la commune a progressivement renforcé ses dispositifs de prévention et de surveillance, conformément aux engagements pris par notre équipe.

Depuis plusieurs mois, le déploiement de la **vidéoprotection** s'étend sur l'ensemble du territoire communal. La deuxième et dernière phase du déploiement de ce dispositif vient de s'achever. Ces équipements permettent de prévenir des incivilités, d'améliorer la réactivité de la police municipale, en lien avec la gendarmerie nationale et de renforcer le sentiment de sécurité dans les espaces publics. Les caméras ont été installées dans le respect le plus strict du cadre légal et sous le contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

En complément, la municipalité investit dans de nouveaux outils techniques, notamment avec l'acquisition de radars pédagogiques mobiles destinés à lutter contre la vitesse excessive sur certains axes routiers sensibles. Ces dispositifs de prévention, dissuasifs avant tout, contribuent à apaiser la circulation et **favoriser le partage de l'espace public et de la voirie par tous les usagers.**

Le contrôle du stationnement a également été renforcé depuis l'automne avec une priorité donnée dans des secteurs stratégiques (parc de la Croix-de-Montfleury, place Boisfleury, abords des écoles publiques de la commune...) pour améliorer la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux services et aux commerces. Cette régulation plus efficace est un moyen concret pour améliorer notre cadre de vie.

Au-delà des équipements et des initiatives ponctuelles, la prévention et la proximité restent des axes majeurs de notre engagement. La collaboration entre la police municipale, la gendarmerie nationale et les services communaux se poursuit pour préserver au quotidien **la sécurité des habitants.**

En matière de sécurité publique, non seulement nos efforts se poursuivent mais notre ambition reste intacte : garantir à chacun un cadre de vie sûr, apaisé et convivial.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, projets, critiques, encouragements pour nous aider à poursuivre notre action.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Les élus du groupe Corenc Ensemble

Contacteur sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

Et par courriel : corencensemble@gmail.com

GROUPE CORENC AUTREMENT

TRANSPARENCE ... BIS REPETITA

Dans le journal municipal de novembre 2025, le groupe majoritaire, présidé par Jean-Damien Mermillod-Blondin, répond - pour la seconde fois - à notre tribune de juin 2025. Nous nous élevons contre le refus du maire de révéler au conseil municipal ses autres indemnités, notamment celle de président du Centre de gestion des personnels territoriaux de l'Isère (CDG38) qui s'élèvent à 2722 € brut, venant s'ajouter à celle de maire, 2000 € brut et de conseiller métropolitain, 1000 € brut. Nous nous appuyons alors sur un rapport de la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône Alpes qui notait que M. Mermillod-Blondin avait, dès son élection à la présidence du CDG38, fait voter une augmentation de son indemnité de 40 %, sans réelle justification.

UNE CAMPAGNE QUI NE DIT PAS ENCORE SON NOM : selon la majorité, notre tribune de juin sur les indemnités du maire serait une « désinformation honteuse », une « souillure », une « néfaste contribution à l'œuvre collective de notre commune » ! Dans sa tribune de novembre, le maire de Corenc se drape dans un dévouement sans bornes, met en avant les faibles indemnités des autres élus de son groupe : adjoints de 248 à 549 € net, conseillers délégués de 158 à 213 € net. Ce qui est exact au regard de leurs contributions à l'animation de la commune :

cérémonies (8 mai, 11 novembre ...), rencontres avec les corençais (vœux, nouveaux arrivants, parents d'élèves, associations ...), célébrations des mariages dont le maire s'exonère régulièrement.

PASSONS ET N'OUBLIONS PAS LE FOND : à plusieurs reprises, dans un souci de transparence et pour veiller au respect du droit, notre groupe a saisi les services de l'État : le tribunal administratif pour obtenir la publication d'une tribune de notre groupe, la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) pour disposer des informations indispensables à une gestion transparente de la commune, la Préfecture pour contester la régularité de délibérations du conseil ou de décisions du maire, le Procureur de la République pour dénoncer les dérapages du maire et de sa majorité. Cette vigilance a pu agacer, nous avons estimé qu'elle était nécessaire, les services de l'État ont considéré qu'elle était légitime. Mais l'argumentaire développé dans les tribunes de la majorité, préfigurant la prochaine campagne des municipales, est affligeant.

Le Groupe Corenc Autrement souhaite de joyeuses fêtes à toutes les corençaises et tous les corençais.

***Vous souhaitez nous contacter,
Écrivez-nous à corencautrement@laposte.net***

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA MAIRIE S'ILLUMINE AUX COULEURS DES ÉVÉNEMENTS !

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la Condamine (confort thermique), c'est au tour de son éclairage de faire peau neuve. Il fallait maintenir la mise en valeur du patrimoine tout en utilisant des équipements LED, moins énergivores. Ces nouveaux dispositifs permettent par ailleurs de marquer les temps forts de la vie communale et nationale. Ainsi, la façade de la mairie se pare régulièrement d'un éclairage coloré, qui bien entendu reste soumis aux horaires de l'extinction nocturne communale.

Ces illuminations thématiques permettent de souligner la participation de la commune aux grandes causes, de célébrer certains rendez-vous nationaux, ou encore de mettre en lumière des événements locaux. Ainsi, la mairie peut s'illuminer en bleu blanc rouge à l'occasion des fêtes républicaines, adopter des teintes roses pour soutenir la campagne de sensibilisation à la lutte

contre le cancer du sein, ou encore briller de vert et de blanc pour la Journée citoyenne. Ces éclairages, à la fois esthétiques et porteurs de sens, rappellent l'engagement de la commune en faveur des valeurs de solidarité, de mémoire et de convivialité. Vous êtes invités à lever les yeux sur la façade de la mairie pour suivre le fil des événements tout au long de l'année !

